



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière viticole

Question au Gouvernement n° 3742

Texte de la question

FILIÈRE VITICOLE

M. le président. La parole est à M. Benoit Simian.

M. Benoit Simian. Monsieur le ministre de l'économie, voilà bientôt un an et demi que les viticulteurs français souffrent d'une hausse des taxes de douane de 25 % de la part des États-Unis sur leurs exportations de vin. L'administration Trump avait décidé de faire de notre filière viticole la victime collatérale du conflit qui oppose Airbus et Boeing, et cela fonctionne visiblement très bien. Le vin, les transports : deux sujets chers à mon cœur, que l'on confronte aujourd'hui dans un combat interminable, auquel ni Bruxelles ni Paris n'ont à ce jour apporté de solutions concrètes et viables.

Coup de tonnerre : avant de quitter la présidence, l'administration Trump a annoncé, le 12 janvier dernier, que dorénavant tous les vins dont le cognac, ainsi que l'armagnac, seraient taxés de 25 %. Cette mesure va probablement coûter 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires à notre pays, alors que 600 millions ont déjà été perdus en 2020.

Ma circonscription, dans le Médoc, a toujours eu de bonnes relations avec les États-Unis. La Fayette, à l'époque, était parti de Pauillac pour reconquérir la liberté. Mais l'année 2020 a été fatale : fermeture de l'usine Ford, coup dur pour la viticulture...

Monsieur le ministre, vous avez ouvert le fonds de solidarité aux viticulteurs et autorisé les entreprises à rembourser en différé les prêts garantis par l'État. Si ces mesures permettent à notre filière de respirer, elles ne représentent que des solutions ponctuelles, de court terme, qui mettent notre viticulture sous perfusion d'argent public. Aussi, je voudrais savoir quelles discussions vous engagez aujourd'hui avec la nouvelle administration américaine pour faire cesser la guerre commerciale entre Boeing et Airbus, et donc ce matraquage contre nos producteurs viticoles. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe L.T. – M. Jacques Cattin applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation – et de la viticulture !

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Vous l'avez bien résumé : notre belle filière viticole et vinicole a été une victime collatérale – c'est le bon terme – des décisions unilatérales prises par l'administration Trump en lien avec le conflit aéronautique qui n'a rien à voir avec nos spiritueux ni avec un quelconque produit agricole.

M. Jacques Cattin. Nous sommes d'accord !

M. Julien Denormandie, ministre . Ces taxes diminuent la compétitivité de nos exportations vers les États-Unis et les font chuter drastiquement.

Face à ce problème, nous avons tout d'abord, vous l'avez dit, soutenu la filière avec des aides spécifiques. Le secteur du vin et des spiritueux est cher au Premier ministre ; aussi, dès sa nomination, il a pris des décisions sur les aides financières qui lui étaient destinées.

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Exactement !

M. Julien Denormandie, ministre . Il y a quelques jours, le ministre de l'économie, le ministre délégué chargé du commerce extérieur et moi-même avons annoncé un renforcement de ces aides.

Deuxièmement, il faut parvenir à une désescalade dans nos négociations avec les Américains, sans faire preuve de naïveté. Nous devons montrer que nous sommes prêts à réagir tout en cherchant l'apaisement. C'est pour cela que le ministre de l'économie, des finances et de la relance a d'ores et déjà eu un premier échange avec la nouvelle secrétaire au Trésor et que j'ai échangé avec le commissaire européen à l'agriculture, en début de semaine.

Enfin, il faut aussi que l'Union européenne assume ses responsabilités en soutenant financièrement la filière. Cela fait un an que nous le demandons à la Commission. Les échanges se poursuivent et nous devons obtenir satisfaction.

Merci pour votre engagement ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Benoit Simian](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3742

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2021](#)